

FICHE D'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION

Inscription 2020-2021

NOM..... PRÉNOMS.....

DATE DE NAISSANCE..... CLASSE.....

N° de TÉLÉPHONE OU ADRESSE ÉLECTRONIQUE :.....

BOURSIER NON BOURSIER

RIB À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE DOSSIER

Rappel : Le RIB sert uniquement à régler les bourses ou effectuer les remboursements éventuels (trop-perçu de demi-pension, voyage ...) et mettre votre dossier à jour. En aucun cas, une somme ne pourra être prélevée sur votre compte, sans votre autorisation.

ESTIMATION DU MONTANT À RÉGLER POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES

Nous ne savons pas à quelle date le service de restauration rouvrira, les chiffres ci-dessous sont une estimation.

Votre quotient familial mensuel CAF	Tarif par ticket (minimum exigé : 10)	Tarif par forfait	Forfait 4 Jours	Forfait 5 Jours
			(Lundi- Mardi-Jeudi-Vendredi) (5 septembre au 18 décembre) 53 jours - 1 ^{er} TRIMESTRE *	(Lundi -Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi) (5 septembre au 18 décembre) 66 jours - 1 ^{er} TRIMESTRE *
A ≤ 183 €	1.54 €	1.24 €	<input type="checkbox"/> 65.72 €	<input type="checkbox"/> 81.84 €
B ≤ 353 €	1.74 €	1.44 €	<input type="checkbox"/> 76.32 €	<input type="checkbox"/> 95.04 €
C ≤ 518 €	1.94 €	1.64 €	<input type="checkbox"/> 86.92 €	<input type="checkbox"/> 108.24 €
D ≤ 689 €	2.15 €	1.85 €	<input type="checkbox"/> 98.05 €	<input type="checkbox"/> 122.10 €
E ≤ 874 €	2.35 €	2.05 €	<input type="checkbox"/> 108.65 €	<input type="checkbox"/> 135.30 €
F ≤ 1078 €	2.56 €	2.26 €	<input type="checkbox"/> 119.78 €	<input type="checkbox"/> 149.16 €
G ≤ 1333 €	2.76 €	2.46 €	<input type="checkbox"/> 130.38 €	<input type="checkbox"/> 163.36 €
H ≤ 1689 €	3.07 €	2.77 €	<input type="checkbox"/> 146.81 €	<input type="checkbox"/> 182.82 €
I ≤ 2388 €	3.58 €	3.28 €	<input type="checkbox"/> 173.84 €	<input type="checkbox"/> 216.48 €
J > 2388 €	4.09 €	3.79 €	<input type="checkbox"/> 200.87 €	<input type="checkbox"/> 250.14 €

* à cocher

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

PIECES A FOURNIR :

- La fiche d'inscription à la demi-pension, dûment complétée et signée
- Un RIB (relevé d'identité bancaire) original et complet (c'est-à-dire avec les codes IBAN et BIC)
- Si vous êtes allocataire de la CAF, vous avez reçu un courrier Région/CAF accompagné de l'attestation de restauration scolaire à remettre au service de l'intendance.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez vous procurer l'attestation de paiement de la CAF mentionnant votre quotient familial :

- sur les bornes disponibles dans les CAF
- sur le site de la CAF www.caf.fr >rubrique Mon compte
- via l'application smartphone CAF

Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, une calculatrice accessible sur le site de la Région Ile-de-France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : www.iledelfrance.fr/equitables

Cette attestation doit être remise au lycée avec les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- photocopies de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer,
- photocopies de l'intégralité du livret de famille,
- photocopies des prestations familiales du dernier mois.

ATTENTION : l'inscription à la demi-pension ne sera prise en compte qu'après la remise de la fiche d'inscription à la demi-pension dûment remplie et signée accompagnée de l'attestation mentionnant le quotient familial « QF ».

RAPPEL SUR L'ORGANISATION DU SERVICE DE DEMI-PENSION :

- Toute carte perdue ou endommagée sera remplacée moyennant le paiement de 5,00 €
- Pour les demi-pensionnaires boursiers, le montant de la bourse diminuera d'autant la facture de demi-pension de chaque trimestre.
- Pour la réinscription à la demi-pension, les factures des trimestres précédents devront avoir été payées.

Date :

Nom du responsable financier et signature :

Père

Mère

Autre (précisez)